

ARRÊTÉ N° 2025-2026-27
PORTANT PROCLAMATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS
POUR LE RENOUVELLEMENT PARTIEL DES REPRÉSENTANTS DES PERSONNELS ET DES
USAGERS AU CONSEIL DE L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE LA RÉUNION
DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

SCRUTINS DU 13 NOVEMBRE 2025

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION

Vu le Code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 à L. 712-6 ; L. 719-1 et L. 719-2 ainsi que ses articles D. 719-1 et suivants ;

Vu l'arrêté rectoral n°DSM5/2025/29 en date du 3 juillet 2025 instituant une Commission de contrôle des opérations électorales (CCOE) de l'Université de La Réunion ;

Vu l'arrêté n°2025-2026-11 portant organisation des élections des représentants des personnels et des usagers au conseil de l'IUT de La Réunion ;

Vu les Statuts de l'Université de La Réunion modifiés le 2 mai 2025 ;

Vu les Statuts de l'IUT de La Réunion validés en Conseil d'administration de l'université du 23 avril 2024 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif de l'Université de La Réunion réuni le 20 Octobre 2025 ;

Vu l'avis du Comité électoral consultatif de l'Université de La Réunion réuni le 5 novembre 2025 ;

Vu l'arrêté n°2025-2026-13 portant recevabilité des candidatures et composition des listes de candidats ;

Vu l'arrêté n°2025-2026-18 relatif à la composition du bureau de vote ;

PROCLAME LES RÉSULTATS SUIVANTS :

Article 1^{er} : Résultats du Collège 1 des professeurs et personnels assimilés :

	Total
Nombre de sièges à pourvoir	1
Total inscrits	4
Nombre de votants	3 (75%)
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	3

Liste	Nombre de voix	% par rapport aux votants	Total sièges
BERNARD REYNAUD	3	75%	1

Est proclamé élu en qualité de représentant des professeurs et personnels assimilés :

Liste	Ordre de présentation de la liste	Membre élu titulaire
BERNARD REYNAUD	1. M. REYNAUD Bernard	M. REYNAUD Bernard

Article 2 : Résultats du Collège 2 des autres enseignants-chercheurs et des personnels assimilés :

	Total
Nombre de sièges à pourvoir	1
Total inscrits	16
Nombre de votants	12 (75%)
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	12

Liste	Nombre de voix	% par rapport aux votants	Total sièges
EC-IUT	1	8.33%	0
ENSEMBLE	8	66.67%	1
L'IUT avant tout	3	25%	0

Est proclamé élu en qualité de représentant des autres enseignants-chercheurs et des personnels assimilés :

Liste	Ordre de présentation de la liste	Membre élu titulaire
ENSEMBLE	1. M. DAMOUR Cédric	M. DAMOUR Cédric

Article 3 : Résultats du Collège 3 des autres enseignants :

	Total
Nombre de sièges à pourvoir	1
Total inscrits	29
Nombre de votants	16 (55.17%)
Nombre de bulletins blancs ou nuls	1
Suffrages valablement exprimés	15

Liste	Nombre de voix	% par rapport aux votants	Total sièges
UNION	15	93.75%	1

Est proclamé élu en qualité de représentant des autres enseignants :

Liste	Ordre de présentation de la liste	Membre élu titulaire
UNION	1. M. IDOUMBIN-MOUTIN Jean Patrick	M. IDOUMBIN-MOUTIN Jean Patrick

Article 4 : Résultats du Collège 4 des chargés d'enseignement vacataires :

	Total
Nombre de sièges à pourvoir	1
Total inscrits	3
Nombre de votants	2 (66,67%)
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Suffrages valablement exprimés	2

Liste	Nombre de voix	% par rapport aux votants	Total sièges
CEV - IUT	1	50%	1*
YANIS PAYET	1	50%	0

* Il y a égalité de suffrages, le siège est attribué au plus jeune des candidats.

Est proclamé élu en qualité de représentant des chargés d'enseignement vacataires :

Liste	Ordre de présentation de la liste	Membre élu titulaire
CEV - IUT	1. M. GONNEAU Romain	M. GONNEAU Romain

Article 5 : Résultats du Collège des usagers :

	Total
Nombre de sièges à pourvoir	4 titulaires + 4 suppléants
Total inscrits	1037
Nombre de votants	106 (10,22%)
Nombre de bulletins blancs ou nuls	3
Suffrages valablement exprimés	103

Liste	Nombre de voix	% par rapport aux votants	Total sièges
Bâtir notre IUT	68	64,15%	3 + 3
Union Interdépartementale Des Étudiants	35	33,02%	1 + 1

Sont proclamés élus en qualité de représentants des usagers les candidats suivants, dans l'ordre de présentation de la liste :

Liste	Ordre de présentation de la liste	Membres élus titulaires	Membres élus suppléants
Bâtir notre IUT	1. BUREL Kevin 2. LEBON Rihanna 3. MARIMOUTOU Nathan 4. THIERRY Eva 5. LAURET Marlon 6. CHAMEROIS Elise 7. TAOCHY Cédric 8. ROUGEMONT Luce	BUREL Kevin LEBON Rihanna MARIMOUTOU Nathan	THIERRY Eva LAURET Marlon CHAMEROIS Elise
Union Interdépartementale Des Étudiants	1. BARET Alix Paco 2. BLAS Erine 3. MOUTOUSSAMY Diva David Emmanuel 4. BOYER Emma Candice 5. OSIRIS Luka 6. MOUTALOU-ANGAMA Marina Marie Mélissa 7. GASTRIN Léo 8. BEGUE Emeline Chloé	BARET Alix Paco	BLAS Erine

Article 6 – Durée et date d'effet du mandat des représentants élus des personnels et des usagers :

S'agissant d'un renouvellement partiel, les représentants des personnels et des usagers sont élus pour la durée du mandat restant à courir, soit jusqu'à novembre 2026.

Article 7 – Voies et délais de recours :

Les recours sont portés, conformément aux dispositions du code de l'éducation, auprès du président de la commission de contrôle des opérations électorales compétente qui siège au tribunal administratif de La Réunion, ou dans un lieu désigné par le président de la commission.

La commission de contrôle des opérations électorales est saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats.

Article 8 – Exécution et mesures de publicité :

La Direction générale des services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage et sur le site internet de l'université.

Le présent arrêté sera également publié au Recueil des actes administratifs de l'Université de La Réunion, et transmis au Recteur de la Région académique de La Réunion, Chancelier des universités.

Fait à Saint-Denis, le 14 novembre 2025

Le Président de l'Université de La Réunion



Pr. Jean-François HOARAU

Par délégation, *

Davy LILA-HELMER

Directeur Général des Services Adjoint

Directeur des Affaires Juridiques et Institutionnelles